



Commune de Chamblon
MUNICIPALITE

AU CONSEIL GENERAL DE CHAMBLON

**Préavis municipal n° 05/24 du 9 décembre 2024
relatif au**

Budget pour l'année 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2025 avec ses commentaires inclus, vous a été adressé avec la convocation à la séance du Conseil. Ce document fait partie intégrante du présent préavis.

Pour rappel, notre commune a passé, en 2024, à la comptabilité MCH2. Soit, l'intégration d'un nouveau plan comptable demandé par le Canton. Cette année, nous pouvons déjà comparer deux années de budget mais, la comparaison totale ne pourra se faire qu'à partir du budget 2026 lorsque nous aurons une comptabilité terminée. (année 2024).

La Municipalité relève que les résultats de la projection budgétaire 2025 peuvent être lus de la manière suivante :

Charges de fonctionnement	hors amortissements	CHF 2 999 900,00
Recettes de fonctionnement		CHF 3 267 770,00
Bénéfice avant amortissement		CHF 267 870,00
Amortissements obligatoires du patrimoine financier		CHF 350 500,00
Perte présumée, après amortissements (taux 66)		CHF -82 630,00

Approuvé par la Municipalité en sa séance du 4 novembre 2024.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Conseil Général :

Article 1 : D'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2025 tel que présenté par la Municipalité.

Le Syndic
Max Holzer

La Secrétaire
Rachelle Hofman

CHAMBLON

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
MCH2 : Modèle comptable harmonisé de deuxième génération					
0 ADMINISTRATION GENERALE		426 220,00	178 550,00	403 600,00	169 210,00
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	110 350,00	500,00	111 550,00	-
011	Législatif	13 100,00		13 300,00	
0110	Législatif	13 100,00	-	13 300,00	-
3000	Salaires des autorités et commissions	12 000,00		12 200,00	
3000.01	Salaires des autorités et commissions	12 000,00		12 200,00	
3102	Imprimés, publication	400,00		400,00	
3102.01	Imprimés, publication	400,00		400,00	
3105	Denrées alimentaires	700,00	-	700,00	-
3105.01	Denrées alimentaires - Conseil	700,00		700,00	
012	Exécutif	97 250,00	500,00	98 250,00	-
0120	Exécutif	97 250,00	500,00	98 250,00	-
3000	Salaires des autorités et commissions	83 000,00	-	83 000,00	-
3000.01	Salaires des autorités (salaires horaires)	62 000,00		62 000,00	
3000.02	Traitement des autorités (forfait fixe)	21 000,00		21 000,00	
3050	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	5 000,00		5 000,00	
3050.01	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	5 000,00		5 000,00	
Les charges des salaires exécutif et législatif sont dissociées des charges des salaires administratifs. La totalité était dans le compte 110.3030.00.					
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1 000,00	-	1 000,00	-
3053.01	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1 000,00		1 000,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3099	Autres charges de personnel, cadeaux	1 000,00		2 000,00	
3099.01	Autres charges de personnel, cadeaux	1 000,00		2 000,00	
	Un montant sera provisionné chaque année pour des départs ou autre d'un(e) municipal(e)				
3105	Denrées alimentaires	6 100,00		6 100,00	
3105.01	Denrées alimentaires - repas muni	6 100,00		6 100,00	
	Le compte 11.317 PCV manifestations est ventilé dans les fonctions (dicastères) concernées. Ce montant correspond à divers apéros entre communes et associations et au souper de fin d'année de la municipalité				
3130	Prestations de service de tiers	150,00	-	150,00	-
3130.01	Prestations de service de tiers - cotisations	150,00		150,00	
3170	Remboursements de frais effectifs	1 000,00		1 000,00	-
3170.01	Remboursements de frais effectifs, muni transports	1 000,00		1 000,00	
4612	Dédommagement des communes et associations intercommunales		500,00		
4612.01	Dédommagement des communes et ass, intercom.- jetons divers AG		500,00		
02	SERVICES GENERAUX	315 870,00	178 050,00	292 050,00	169 210,00
021	Administration des finances et des contributions	126 230,00	70 000,00	120 750,00	65 000,00
0210	Administration des finances et des contributions	126 230,00	70 000,00	120 750,00	65 000,00
3010	Salaire du personnel administratif	87 500,00	-	84 000,00	-
3010.01	Salaire du personnel administratif - bourse	27 500,00		27 000,00	
	Le salaire concerne la Commune de Chamblon. Il a été augmenté selon l'échelle des traitements.				
3010.02	Salaire du personnel administratif - autres bourses	60 000,00		57 000,00	
	Le salaire concerne les autres communes où travaille la boursière ainsi qu'un montant de fr. 3'000.00 majoré pour la tenue de la nouvelle comptabilité ainsi que les cours. Ce montant sera supprimé en 2026.				
3049	Autres indemnités forfaitaires	100,00	-	100,00	-

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3049.01	Autres indemnités forfaitaires (tél)	100,00		100,00	
3050	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	5 700,00	-	5 200,00	-
3050.01	Cotisations patronales AVS, APG, AC	5 700,00		5 200,00	
	Ces cotisations concernent la bourse communale				
3052	Cotisations patronales aux caisses de pensions	7 200,00	-	5 700,00	-
3052.01	Cotisations patronales aux caisses de pensions - LPP	7 200,00		5 700,00	
	Les cotisations sont basées sur le décompte de notre assurance LPP. Il concerne uniquement la bourse et sera refacturé en partie				
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3 500,00	-	3 300,00	-
3053.01	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3 500,00		3 300,00	
3105	Denrées alimentaires	200,00	-	200,00	-
3105.01	Denrées alimentaires - repas divers	200,00		200,00	
3130	Prestations de service de tiers	30,00	-	-	-
3130.01	Prestations de service de tiers - cotisations	30,00		-	
3137	Impôts, taxes et émoluments	12 000,00		12 000,00	
3137.01	Impôts, taxes et émoluments - frais de perception	12 000,00		12 000,00	
	Bien que les impôts se comptabilisent dans la fonction "9100" les frais de perception sont considérés comme des tâches administratives.				
3990	Autres Imputations internes	10 000,00		10 250,00	
3990.01	Imputations internes - ensemble des charges bourse	10 000,00		10 250,00	
	20 % des charges administratives (fonction 0220) sont estimées pour la bourse				
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	70 000,00	-	65 000,00
4612.01	Dédommagements des communes - encaissement salaires et charges		70 000,00		65 000,00

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Nous refacturons aux communes de Suchy et Ependes la part du salaire de la boursière concernant leur commune ainsi que les charges sociales et la LPP				
022	Service administratif	165 570,00	36 800,00	158 630,00	39 010,00
0220	Administration générale	144 720,00	32 450,00	136 680,00	33 760,00
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	63 500,00		62 500,00	
3010.01	Salaires du personnel administratif	63 500,00		62 500,00	
	Le salaire de la secrétaire est comptabilisé dans cette fonction. L'AVS et les charges sont décomptées plus bas. Un 7 % a été majoré afin de payer des heures supplémentaires si nécessaire.				
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	4 100,00	-	4 100,00	-
3050.01	Cotisations patronales AVS, APG, AC	4 100,00		4 100,00	
	Ces cotisations concernent uniquement la secrétaire				
3052	Cotisations patronales aux caisses de pensions	3 100,00	-	3 100,00	-
3052.01	Cotisations patronales aux caisses de pensions - LPP	3 100,00		3 100,00	
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2 400,00	-	2 400,00	-
3053.01	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2 400,00		2 400,00	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	300,00	-		-
3090.01	Formation et perfectionnement du personnel	300,00			
3099	Autres charges du personnel	300,00	-	300,00	-
3099.01	Autres charges du personnel	300,00		300,00	
3100	Matériel de bureau	2 400,00	-	2 400,00	-

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3100.01	Matériel de bureau	2 400,00		2 400,00	
	Ce poste comprend la fourniture pour les tâches administratives comme papier, agrafes, crayons classeurs etc...				
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	500,00	-	500,00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	500,00		500,00	
	Ce poste comprend le matériel d'exploitation pour le bureau comme les produits de nettoyage, les ampoules fusibles etc...				
3102	Imprimés, publications	2 600,00	-	800,00	-
3102.01	Imprimés, publications	2 600,00		800,00	
	Ce compte comprend les abonnements ainsi que les impressions de l'info-Chamblon (4 x par année)				
3105	Denrées alimentaires	2 000,00	-	3 000,00	-
3105.01	Denrées alimentaires - repas divers	2 000,00		3 000,00	
	Ce montant concerne la fondue de remerciements pour les villageois et le repas avec le préfet				
3110	Meubles et appareils de bureau	6 000,00	-	500,00	-
3110.01	Meubles et appareils de bureau	6 000,00		500,00	
	Il est prévu l'achat d'une nouvelle photocopieuse				
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds PA	10 300,00	-	8 500,00	-
3120.01	Frais de chauffage - part administration bâtiment Village 1	5 200,00		4 700,00	
3120.02	Frais d'électricité - part administration bâtiment Village 1	5 000,00		3 700,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Les frais du bâtiment administratif sont partagés entre la fonction administrative pour 66% (0220) et 34% aux bâtiments (0290). Quand un service concerne uniquement les endroits communs un 10 % est comptabilisé sous bâtiment et le solde sous administratif. Un ajustement a été fait selon les factures 2024.				
3120.03	Frais eau et épuration - part administration Village 1	100,00		100,00	
	L'eau est estimée 90 % pour le locataire et 10 % pour la commune				
3130	Prestations de services de tiers	11 950,00	-	14 550,00	-
3130.01	Frais de port	3 000,00		5 600,00	
	Le montant a été ajusté selon les comptes 2024				
3130.02	Frais de télécommunication	1 800,00		1 800,00	
3130.03	Cotisations	7 150,00		7 150,00	
	Les cotisations dont nous sommes membres actifs se comptabilisent dans ce compte. Les autres sont ventilées dans plusieurs fonctions. (AVSM; UCV; archivistes, ADNV etc...)				
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	6 900,00	-	6 900,00	-
3132.01	Honoraires fiduciaire	5 700,00		5 700,00	
3132.02	Avance de frais office des poursuites	1 200,00		1 200,00	
3134	Primes d'assurances choses	8 800,00	-	8 100,00	-
3134.01	Assurances bâtiment administratif	1 100,00		1 200,00	
	Les bâtiments sont également assurés pour 66 % (fonction administratif 0220) et 34 % fonction bâtiment (0290)				
3134.02	Assurances chose administratif	7 700,00		6 900,00	
	Le montant a été ajusté aux comptes 2024				
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	5 450,00	-	5 110,00	-
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles-part admin. Village 1	1 000,00		660,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	L'entretien des bâtiments est comptabilisé pour 66 % (fonction administratif 0220) et 34 % fonction bâtiment (0290)				
3144.02	Conciergerie part administrative Village 1	2 600,00		2 600,00	
	La conciergerie intérieure est estimée à 90 % et 10 % dans la fonction bâtiment (0290) concernant les surfaces communes avec les locataires				
3144.03	Entretien extérieur part administrative Village 1	1 850,00		1 850,00	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	1 320,00	-	1 320,00	-
3151.01	Entretien de machines, appareils	1 320,00		1 320,00	
	Ce montant contient les contrats d'entretien et les réparations diverses. Il est également compté à 66 %				
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	10 000,00	-	10 000,00	-
3158.01	Entretien des immobilisations incorporelles maintenance logiciels	10 000,00		10 000,00	
	Les contrats de maintenance et mises à jour se trouvent dans ce compte				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	200,00	-		-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - divers frais	200,00			
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	2 600,00	-	2 600,00	-
3636.01	Subventions privées à but non lucratif - dons et cotisations	2 600,00		2 600,00	
	Les dons et cotisations sont répartis dans plusieurs fonctions				
4210	Emoluments pour actes administratifs		6 000,00		6 000,00
4210.01	Emoluments pour actes administratifs-mise à l'enquête et dispense		6 000,00		6 000,00
	Les frais de mises à l'enquête et de dispenses d'enquête sont refacturés en totalité aux personnes concernées.				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales		100,00		-
4612.04	Dédommagements des communes et associations intercom. - divers		100,00		-
4910	Imputations internes pour prestations de service		6 350,00		7 200,00
4910.01	Imputations internes pour prestations de service-salaire contrôle des habitants		6 350,00		7 200,00
	Un 10 % du salaire de la secrétaire est estimé pour le contrôle des habitants (fonction 0221)				
4930	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation		-		60,00
4930.01	Imputations internes pour frais administratifs - taxes de séjour				60,00
	Ce montant n'est plus d'actualité - le Rbnb ayant fermé ses portes				
4990	Autres Imputations internes		20 000,00		20 500,00
4990.01	Autres imputations internes - ensemble des charges bourse et contrôle des habitants		20 000,00		20 500,00
	Les charges concernant la bourse et le contrôle des habitants sont réparties dans les comptes de fonctions concernés par imputations internes (20 % pour chaque poste)				
0221	Contrôle des habitants	20 850,00	4 350,00	21 950,00	5 250,00
3130	Prestations de service de tiers	750,00	-	750,00	-
3130.01	Cotisations	750,00		750,00	
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	750,00	-	750,00	-
3158.01	Maintenance logiciels	750,00		750,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Le contrôle des habitants travaille directement sur le programme du Canton. A l'heure actuelle, ce service est gratuit. Nous payons uniquement un montant à notre informaticien qui nous a créé un programme pour imprimer les documents nécessaires aux habitants. (attestations de domicile, d'arrivée, de départ etc...)				
3601	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats	3 000,00	-	3 000,00	-
3601.01	Parts de revenus destinées aux cantons - cartes d'identité	1 100,00		1 100,00	
3601.02	Parts de revenus destinées aux cantons - permis étrangers	1 900,00		1 900,00	
	Nous établissons les demandes de cartes d'identité et de permis étrangers. Nous encaissons la totalité de l'émolument (0221.4260). La part cantonale est reversée au canton après déduction de notre part communale				
3910	Imputations internes pour prestations de service	6 350,00	-	7 200,00	-
3910.01	Imputations internes pour prestations de service - salaire contrôle des habitants	6 350,00		7 200,00	
	Un 10 % du salaire de la secrétaire est comptabilisé dans le poste du contrôle des habitants				
3990	Autres imputations internes	10 000,00	-	10 250,00	-
3990.01	Autres imputations internes charges ensemble contrôle des habitants	10 000,00		10 250,00	
	20 % des charges administratives (fonction 0220) sont estimées pour le contrôle des habitants				
4210	Emoluments officiels		850,00		750,00
4210.01	Emoluments - attestations de domicile		450,00		450,00
4210.02	Emoluments - avis d'arrivée		400,00		300,00

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
Les attestations diverses délivrées sont facturées selon règlement communal et comptabilisées dans ce compte					
4260	Remboursements de tiers et prestations de service		3 500,00		4 500,00
4260.01	Contrôle des habitants - cartes d'identité		1 500,00		2 300,00
4260.02	Contrôle des habitants - permis étrangers		2 000,00		2 200,00
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	24 070,00	71 250,00	12 670,00	65 200,00
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	24 070,00	71 250,00	12 670,00	65 200,00
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	100,00	-	-	-
3101.02	Matériel d'exploitation, fournitures-bâtiment collège partie locataire	100,00		-	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	4 830,00	-	4 100,00	-
3120.01	Frais d'électricité - bâtiment Village 1 partie locataire	580,00		400,00	
Le locataire reçoit sa facture d'électricité. Un 10 % est estimé pour les locaux communs (cage d'escaliers etc...). Une estimation a été calculée sur les factures 2024.					
3120.02	Frais de chauffage - bâtiment Village 1 partie locataire	2 400,00		2 400,00	
Le chauffage, partie locataire, a été calculé sur 34 % de la facture					
3120.03	Frais eau et épuration - bâtiment Village 1 partie locataire	600,00		600,00	
L'eau est estimée à 90 % pour le locataire					
3120.04	Frais d'électricité - pompage terrains	1 250,00		700,00	
Le montant a été ajusté selon les comptes 2024					
3130	Prestations de tiers	50,00	-	-	-
3130.01	Prestations de tiers - cotisations	50,00		-	
3134	Primes d'assurances choses	570,00	-	550,00	-
3134.01	Primes d'assurances choses - bâtiment Village 1 partie locataire	570,00		550,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3140	Entretien des terrains	4 500,00	-	3 000,00	-
3140.01	Entretien des terrains	4 500,00		3 000,00	
	Nous avons estimé des travaux de drainage dans les marais pour fr. 1'500,00. Le solde est pour les imprévus.				
3143	Entretien d'autres travaux de génie civil	7 700,00	-	700,00	-
3143.01	Entretien d'autres travaux de génie civil, curage terrain	700,00		700,00	
3143.02	Entretien d'autres travaux de g.c. entretien berges canal Maréchat	7 000,00			
	Des travaux sont prévus sur les berges et subventionnés à concurrence de 60 % sous compte 0290.4631.01				
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	1 640,00	-	1 640,00	-
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles - bâtiment Village 1 partie locataire	340,00		340,00	
	Aucun gros investissements n'est prévu pour 2025				
3144.02	Conciergerie bâtiment Village 1 partie locataire	300,00		300,00	
3144.03	Entretien extérieur bâtiment Village 1 partie locataire	1 000,00		1 000,00	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	680,00	-	680,00	-
3151.01	Entretien de machines, appareils - bâtiment Village 1 partie locataire	680,00		680,00	
	Ce montant contient les contrats d'entretien et les réparations diverses. Il est également compté à 34 %				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	4 000,00	-	2 000,00	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - communes de Treycovagnes et Suscévaz frais terrain	4 000,00		2 000,00	
	Ce montant concerne notre participation aux frais des terrains du marais facturés par la commune de Treycovagnes ainsi qu'aux frais de pompage facturés par la commune de Suscévaz. Le montant a été ajusté aux comptes 2024.				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
4260	Remboursement de tiers et prestations de service	-	300,00	-	300,00
4260.01	Remboursement de tiers et prestations de service - terrain		300,00		300,00
4470	Loyers et fermages bien-fonds du PA		39 700,00		39 700,00
4470.01	Fermages (terrain agricole)		39 700,00		39 700,00
4472	Paielements pour utilisations des immeubles PA		25 200,00		25 200,00
4472.01	Loyers bâtiment Village 1 - locataires		21 000,00		21 000,00
	Un appartement est loué au 1er étage du bâtiment				
4472.02	Loyers bâtiment Village 1 - local		4 200,00		4 200,00
	Nous mettons à disposition un local technique ainsi que de l'énergie dans la maison de commune pour l'entreprise Vo énergies				
4631	Subvention des cantons et concordats		6 050,00	-	-
4631.01	Subvention des cantons et concordats - berges canal Maréchat		6 050,00		-
	Le Canton nous informe du montant que l'on touchera lors des travaux des berges au canal Maréchat				
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	94 970,00	-	101 780,00	-
11	SECURITE PUBLIQUE	56 800,00	-	64 480,00	-
111	Police et sécurité publique	56 800,00	-	64 480,00	-
1110	Police et sécurité publique	56 800,00	-	64 480,00	-
3105	Denrées alimentaires	270,00	-	250,00	-
3105.01	Denrées alimentaires	270,00		250,00	
3611	Parts aux cantons et concordats	17 230,00	-	23 450,00	-
3611.01	Participation facture policière cantonale (NPIV)	17 230,00		23 450,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Ce montant correspond à la nouvelle répartition (NPV) entre les communes du coût des missions générales de police (MGP) accomplies par la police cantonale. CHF 74,3 millions est le montant de la facture policière cantonale pour l'année 2025. Ce montant est réparti pour 35 % en francs par habitant qui nous concernent (fr. 31,00) et 65 % concernant uniquement les communes qui ne possèdent pas de police municipale.				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	39 300,00	-	40 780,00	-
3612.01	Parts aux communes - PNV	39 300,00		40 780,00	
	Notre participation à la PNV est de deux points d'impôts. (fr. 18'165.00 x 2). Ce montant a été majoré de fr. 3'000.00 pour un ASP (assistant de sécurité publique) qui effectuera les contrôles parking et contrôles de sécurité entre autre.				
15	Service du feu	27 300,00	-	26 300,00	-
150	Service du feu	27 300,00	-	26 300,00	-
1500	Service du feu	27 300,00	-	26 300,00	-
3105	Denrées alimentaires	300,00	-	300,00	-
3105.01	Denrées alimentaires	300,00		300,00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	27 000,00	-	26 000,00	-
3612,01	Participation SDIS	27 000,00		26 000,00	
	Le Sdis (Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois) nous annonce un prix de fr. 47.66 par habitant. (fr. 45,64 pour l'année 2024)				
16	Défense	10 870,00	-	11 000,00	-
162	Défense civile	10 870,00	-	11 000,00	-

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
1620	Défense civile	10 870,00	-	11 000,00	-
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	10 870,00	-	11 000,00	-
3612.01	Protection civile - participation ORPC	10 870,00		11 000,00	
	L'Orpc (Protection civile région Nord Vaudois) nous annonce un prix de fr. 19.24 par habitant. (fr. 19,35 pour l'année 2024)				
2	FORMATION	934 830,00	578 500,00	914 290,00	585 700,00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	934 030,00	578 500,00	913 490,00	585 700,00
212	Degré Primaire	211 800,00	-	186 500,00	-
2120	Degré Primaire	211 800,00	-	186 500,00	-
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	211 800,00	-	186 500,00	-
	La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) définit à l'article 27 les compétences et responsabilités des communes dans le cadre des domaines suivants : bâtiment scolaire, infrastructure et logistique, transports scolaires, surveillance des devoirs, repas. Les coûts inhérents aux domaines susmentionnés sont détaillés plus bas. La clé de répartition est de : fr. 178.65 par habitant et fr. 1'976.25 par élèves pour l'école primaire et fr. 126.55 hab. et fr. 3'538.10 par élèves pour l'école secondaire. Cette situation est basée sur le nombre d'enfants inscrits aux contrôles des habitants à l'établissement du budget.				
3612.01	Participation écolage primaire	195 800,00		174 700,00	
	48 élèves de notre commune fréquenteront l'école primaire en 2025				
3612.02	Participation transports primaires	16 000,00		11 800,00	
213	Degré Secondaire I	140 700,00	-	116 700,00	-
2130	Degré Secondaire I	140 700,00	-	116 700,00	-
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	140 700,00	-	116 700,00	-
3612.01	Participation écolage secondaire	135 200,00		113 000,00	
	18 élèves de notre commune fréquenteront l'école secondaire en 2025				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3612.02	Participation transports secondaires	5 500,00		3 700,00	
	Les frais de transports ont été ajustés aux comptes 2023				
214	Ecole de musique	5 400,00	-	5 500,00	-
2140	Ecole de musique	5 400,00	-	5 500,00	-
3611	Parts aux cantons et concordats	5 400,00	-	5 500,00	-
3611.01	Ecole de musique LEM	5 400,00		5 500,00	
	Le montant est à son socle maximum de fr. 9,50 par habitants				
218	Accueil de jour	125 060,00	92 700,00	127 980,00	92 700,00
2180	Accueil de jour	125 060,00	92 700,00	127 980,00	92 700,00
	Cette fonction comprend également le bâtiment Point d'eau concernant l'UAPE pour 9 %(sport : 10 % au Foot et 10 % au Tennis et les écoles 71 %)				
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	500,00	-	-	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures UAPE	500,00		-	
3110	Meubles et appareils de bureau	500,00	-	500,00	-
3110.01	Meubles et appareils de bureau	500,00		500,00	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	4 470,00	-	3 600,00	-
3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - chauffage Uape	3 000,00			
3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - électricité Uape	1 470,00		3 600,00	
	Le chauffage et l'électricité ont été séparés par rapport au budget 2024				
3134	Primes d'assurances choses	750,00	-	750,00	-
3134.01	Primes d'assurances choses - Point d'eau partie UAPE	750,00		750,00	
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	20 200,00	-	24 300,00	-
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles - Point d'eau partie UAPE	3 100,00		3 100,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3144.02	Conciergerie Point d'eau partie UAPE	16 000,00		20 100,00	
	Un contrat de conciergerie est signé pour 3 tranches de fr. 5'100,00 + TVA				
3144.03	Entretien extérieur Point d'eau partie UAPE	1 100,00		1 100,00	
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	9 930,00	-	9 930,00	-
3300.01	Amortissement part Point d'eau UAPE (fr. 200'000.00 sur 30 ans 2019-2049)	6 670,00		6 670,00	
3300.02	Amortissement investissement UAPE (2019-2039)	3 260,00		3 260,00	
	Un amortissement sur 20 ans est effectué sur l'investissement de base selon compte au bilan				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	80 000,00	-	80 000,00	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales	80 000,00		80 000,00	
	Ce montant correspond à la participation des communes de Treyconvagnes, Suscévaz, Mathod et Chamblon pour les places vides ainsi que Champvent depuis août 2024 selon le décompte de la commune d'Yverdon. La commune de Chamblon fait office de commune boursière et refacture la part des communes ci-dessus selon le nombre d'habitants sous <u>2180.4612.01 Participation des communes.</u>				
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	5 000,00	-	5 000,00	-
3636.01	Défraiement FC Valmont	5 000,00		5 000,00	
	Un défraiement est versé au FC Valmont pour l'utilisation par le parascolaire de la buvette, la cuisine, les WC et divers.				
3940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	3 710,00	-	3 900,00	-
3940.01	Imputations internes - intérêts bâtiment part. UAPE	3 710,00		3 900,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Les intérêts des dettes se comptabilisent tous sous 9610.3401. Nous avons ressorti en imputations internes les frais concernant la fonction UAPE du bâtiment du point d'eau pour un 9 %.				
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	92 700,00	-	92 700,00
4612.01	Accueil de jour et cantine scolaire de Chamblon - part communes	-	56 600,00	-	56 600,00
	Nous refacturons la part des communes selon commentaire ci-dessus.				
4612.02	Accueil de jour - loyer partie parascolaire		16 000,00		16 000,00
4612.03	Accueil de jour - nettoyage parascolaire		20 100,00		20 100,00
	Le nettoyage de la partie parascolaire est totalement refacturé aux communes utilisatrices des locaux.				
219	École obligatoire, non mentionné ailleurs	451 070,00	485 800,00	476 810,00	493 000,00
2199	École obligatoire, non mentionné ailleurs	451 070,00	485 800,00	476 810,00	493 000,00
	Cette fonction comprend le bâtiment Point d'eau concernant les écoles pour 71 % (l'UAPE pour 9 % et le sport : 10 % au Foot et 10 % au Tennis)				
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	8 500,00	-	8 500,00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	8 500,00		8 500,00	
	Ce poste comprend le matériel d'exploitation pour le bureau comme les produits de nettoyage, les ampoules fusibles etc...				
3105	Denrées alimentaires	100,00	-	100,00	-
3105.01	Denrées alimentaires	100,00		100,00	
3110	Meubles et appareils de bureau	4 000,00	-	4 000,00	-
3110.01	Meubles et appareils de bureau	4 000,00		4 000,00	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA (patrimoine administratif)	38 600,00	-	45 500,00	-

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3120.01	Frais d'électricité - bâtiment Point d'eau	12 000,00		16 500,00	
3120.02	Frais de chauffage - bâtiment Point d'eau	26 000,00		28 400,00	
3120.03	Frais eau et épuration - bâtiment Point d'eau	600,00		600,00	
	Nous estimons 70 m3				
3134	Primes d'assurances choses	5 750,00	-	5 750,00	-
3134.01	Primes d'assurances choses - bâtiment Point d'eau	5 750,00		5 750,00	
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	121 200,00	-	123 900,00	-
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles - bâtiment Point d'eau	16 000,00		18 700,00	
	Ce montant correspond à l'entretien courant				
3144.02	Conciergerie bâtiment Point d'eau	97 000,00		97 000,00	
3144.03	Entretien extérieur bâtiment Point d'eau	8 200,00		8 200,00	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	5 700,00	-	20 610,00	-
3151.01	Entretien de machines de nettoyage - bâtiment Point d'eau	700,00		710,00	
3151.02	Entretien de machines, appareils - bâtiment Point d'eau	5 000,00		19 900,00	
	Ce montant concerne les contrats d'entretien et les réparations diverses.				
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	237 950,00	-	237 950,00	-
3300.01	Amortissement classe d'activités manuelles (préavis 03/12 2013-2042)	1 450,00		1 450,00	
3300.02	Amortissement Point d'eau ancienne partie (préavis 27/96 2004-2033)	83 500,00		83 500,00	
3300.03	Amortissement Point d'eau nouvelle partie (préavis 04/13 2017-2046)	153 000,00		153 000,00	
3940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	29 270,00	-	30 500,00	-
3940.01	Imputations internes - intérêts emprunts Point d'eau	29 270,00		30 500,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Les intérêts des dettes se comptabilisent tous sous 9610.3401. Nous avons ressorti en imputations internes les frais concernant la fonction bâtiment scolaire.				
4250	Vente		1 000,00		1 000,00
4250.01	Vente		1 000,00		1 000,00
	Une participation est demandée aux Sociétés utilisatrices pour l'achat des produits de nettoyage comptabilisés dans cette fonction				
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales		484 800,00		492 000,00
4612.01	Dédommagements des communes - location bâtiment scolaire		484 800,00		492 000,00
	L'amortissement du matériel d'activités manuelles est terminé et l'entretien du bâtiment est moins conséquent que l'année précédente, ce qui explique la différence de budget				
29	AUTRES SYSTEMES EDUCATIFS	800,00	-	800,00	-
299	Formation, non mentionné ailleurs	800,00	-	800,00	-
2990	Formation, non mentionné ailleurs	800,00	-	800,00	-
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	800,00	-	800,00	-
3612.01	Participation orientation professionnelle	800,00		800,00	
	Fr. 1.33 par habitant nous est facturé par la commune d'Yverdon				
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	173 130,00	27 830,00	161 460,00	25 830,00
32	CULTURE, AUTRES	12 500,00	-	8 200,00	-
329	Culture, non mentionné ailleurs	12 500,00	-	8 200,00	-
3290	Culture, non mentionné ailleurs	12 500,00	-	8 200,00	-
3105	Denrées alimentaires	12 000,00	-	8 200,00	-
3105.01	Denrées alimentaires	12 000,00		8 200,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Ce montant comprend, entre autres, le repas du 1er août, Noël pour les habitants, la sortie des aînés, les nouveaux citoyens, le jumelage et les anniversaires 80, 90 et 100 ans.				
3130	Prestations de tiers et service	500,00	-	-	-
3130.02	Projet culturel ou manifestation à but culturel	500,00		-	
	A la demande du réseau culturel régional, ce montant est totalement dédié à la culture.				
34	SPORTS ET LOISIRS	122 420,00	23 100,00	119 480,00	21 100,00
341	Sports	87 660,00	18 000,00	93 580,00	18 000,00
3410	Sports	87 660,00	18 000,00	93 580,00	18 000,00
	Cette fonction comprend également le bâtiment Point d'eau pour 10 % au Foot et 10 % au Tennis (9 % UAPE et 71 % école)				
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	1 000,00	-	-	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	1 000,00		-	
3105	Denrées alimentaires	500,00	-	500,00	-
3105.01	Denrées alimentaires	500,00		500,00	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	12 000,00	-	9 800,00	-
3120.01	Alimentation eau ancien terrain de foot	1 800,00		1 800,00	
	Le montant a été ajusté aux comptes 2023				
3120.02	Chauffage Point d'eau partie sportive	7 200,00		8 000,00	
3120.03	Alimentation électricité part sportive	3 000,00			
	Ces montants ont été ajustés aux comptes 2024				
3134	Primes d'assurances choses	1 600,00	-	1 600,00	-
3134.01	Primes d'assurances choses - Point d'eau partie sportive	1 600,00		1 600,00	
3140	Entretien des terrains	4 000,00	-	4 000,00	-

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3140.01	Entretien ancien terrain de footcommunal vers le Tennis	4 000,00		4 000,00	
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	9 400,00	-	18 160,00	-
3144.01	Entretien des bâtiments - Point d'eau partie sportive	8 000,00		17 000,00	
	Ce montant concerne l'entretien courant				
3144.02	Entretien des bâtiments - Point d'eau partie sportive extérieure	1 400,00		1 160,00	
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	33 120,00	-	33 120,00	-
3300.01	Amort. Part sportive du Point d'eau (préavis 2007 - 2036)	26 450,00		26 450,00	
3300.02	Amort. Part sportive du Point d'eau (préavis 2017 - 2046)	6 670,00		6 670,00	
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	17 800,00	-	17 800,00	-
3636.01	Fondation terrain de foot - aide complémentaire entretien	1 500,00		1 500,00	
3636.02	Fondation terrain de foot - contribution communale	3 000,00		3 000,00	
3636.03	FC Valmont - aide complémentaire éclairage	1 000,00		2 000,00	
	Pour l'équité entre le club de tennis et de foot nous ne participons plus qu'à fr. 1'000,00				
3636.04	fonds culturo-sportif et horizon 2030 (ville d'Yverdon)	1 300,00		1 300,00	
	Nous participons au plan directeur du sport et de l'activité physique d'Yverdon "horizon 2030" pour fr. 1'000.00 et au fond culturo-sportif pour fr. 300.00				
3636.05	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - juniors	10 000,00		10 000,00	
	Ce montant est réparti entre le Tennis Club et le FC Valmont, ou éventuellement une autre Société formatrice, au prorata des jeunes qui évoluent dans ces activités pour fr. 9'000.00 et fr 1'000.00 pour des soutiens divers				
3636.06	Fondation terrain de foot - aide unique changement éclairage LED	1 000,00			

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	La commune participe à l'installation de l'éclairage LED sur le terrain de foot de la fondation. Les 3 autres communes ont aussi accepté de participer à cette aide (fr. 1'000,00 chacune)				
3940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	8 240,00	-	8 600,00	-
3940.01	Imputations internes - intérêts bâtiment part. sportive	8 240,00		8 600,00	
	Les intérêts des dettes se comptabilisent tous sous 9610.3401. Nous avons ressorti en imputations internes les frais concernant la fonction sport du bâtiment du point d'eau. 10 % de la dette est attribuée au FC Valmont et 10 % au Tennis Club				
4472	Paielements pour utilisations des immeubles PA		18 000,00		18 000,00
4472.01	Loyers Tennis Club		9 000,00		9 000,00
4472.02	Loyers FC Valmont		9 000,00		9 000,00
	Les deux clubs sportifs (foot et tennis) versent un loyer pour l'utilisation des locaux qu'ils utilisent				
342	Loisirs	34 760,00	5 100,00	25 900,00	3 100,00
3420	Parcs et promenades	34 260,00	5 100,00	25 400,00	3 100,00
	Dans cette fonction est intégrée le refuge, le four et l'étang				
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	2 600,00	-	2 600,00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures parcs et promenade	1 600,00		1 600,00	
	Ce montant comprend l'achat de terreau et géraniums ainsi que diverses petites fournitures				
3101.02	Matériel d'exploitation, fournitures refuge	500,00		500,00	
	Ce montant comprend divers petits achats pour le refuge				
3101.03	Matériel d'exploitation, fournitures étang	500,00		500,00	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	450,00	-	450,00	-
3120.01	Alimentation électricité refuge	350,00		350,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3120.02	Alimentation électricité four	100,00		100,00	
3134	Primes d'assurances choses	700,00	-	700,00	-
3134.01	Primes d'assurances choses - refuge	500,00		500,00	
3134.02	Primes d'assurances choses - four	200,00		200,00	
3140	Entretien des terrains	17 500,00	-	12 500,00	-
3140.01	Entretien des espaces verts	5 000,00		5 000,00	
3140.02	Tonte espaces verts	2 500,00		2 500,00	
3140.03	Tonte refuge	3 000,00		3 000,00	
3140.04	Tonte étang	2 000,00		2 000,00	
3140.05	Entretien place de jeux	5 000,00			
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	3 800,00	-	3 800,00	-
3144.01	Entretien des bâtiments, refuge	200,00		200,00	
	Comme le refuge a été rénové, il ne devrait pas y avoir de frais importants sur ce bâtiment.				
3144.02	Conciergerie refuge	1 100,00		1 100,00	
3144.03	Entretien des extérieurs refuge	1 500,00		1 500,00	
3144.04	Entretien bâtiment four	500,00		500,00	
3144.05	Entretien de l'étang	500,00		500,00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	5 350,00	-	5 350,00	-
3612.01	Commune de Treykovagnes	5 350,00		5 350,00	
	Une partie de la facture des employés communaux de Treykovagnes est attribuée aux parcs et promenade selon comptes 2023				
3940	Imputations internes pour intérêts et charges	3 860,00	-	-	-
3940.01	Imputations internes pour intérêts et charges - refuge	3 860,00		-	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
4250	Vente	-	100,00	-	100,00
4250.01	Vente de bois refuge		100,00		100,00
4472	Paielements pour utilisations des immeubles PA	-	5 000,00	-	3 000,00
4472.01	Locations refuge		5 000,00		3 000,00
	Le montant a été ajustés aux comptes 2024				
3429	Loisirs, non mentionné ailleurs	500,00	-	500,00	-
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	500,00	-	500,00	-
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	500,00		500,00	
	Les cotisations concernées sont, entre autres : passeport vacances et jeunes, vaud rando etc...				
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES	38 210,00	4 730,00	33 780,00	4 730,00
350	Églises et affaires religieuses	38 210,00	4 730,00	33 780,00	4 730,00
3500	Églises et affaires religieuses	38 210,00	4 730,00	33 780,00	4 730,00
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	200,00	-	200,00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures chapelle	200,00		200,00	
3105	Denrées alimentaires	200,00	-	200,00	-
3105.01	Denrées alimentaires	200,00		200,00	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	900,00	-	750,00	-
3120.02	Frais d'électricité chapelle	900,00		750,00	
	Le montant a été ajusté aux comptes 2024				
					-
3134	Primes d'assurances choses	430,00	-	400,00	
3134.01	Primes d'assurances choses chapelle	430,00		400,00	
					-
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	20 880,00	-	16 880,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles chapelle	19 000,00		15 000,00	
	Il est prévu une somme de fr. 14'000.00 pour le remplacement de 2 fenêtres latérales vétustes de la chapelle par des vitraux. (les deux autres étaient dans le budget 2024), le rafraichissement des peintures intérieures pour fr. 4'000,00 et Fr. 1'000.00 sont pour des imprévus. En cas de surcoût pour les vitraux, une participation sera demandée à des sponsors				
3144.02	Frais de conciergerie intérieure chapelle	780,00		780,00	
3144.03	Entretien tonte chapelle	1 100,00		1 100,00	
3151	Entretien des machines et appareils	300,00	-	300,00	-
3151.01	Entretien des machines et appareils chapelle	300,00		300,00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	15 300,00	-	15 050,00	-
3612.01	Participation aux paroisses catholique et de langue allemande	3 900,00		3 650,00	
	Le montant a été ajustés aux comptes 2024				
3612.02	Participation à la paroisse Montagny-Champvent	11 400,00		11 400,00	
	Ce montant est notre participation à la paroisse protestante				
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	4 730,00	-	4 730,00
4612.01	Dédommagement de la paroisse Montagny-Champvent		4 730,00		4 730,00
	La paroisse protestante nous reverse un montant pour la chapelle				
4	SANTE	1 000,00	-	6 850,00	-
49	SANTE PUBLIQUE, NON MENTIONNE AILLEURS	1 000,00	-	6 850,00	-
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	1 000,00	-	6 850,00	-
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	1 000,00	-	6 850,00	-
3116	Appareils médicaux et de laboratoire	-	-	2 000,00	-
3116.01	Appareils médicaux et de laboratoire - défibrillateur			2 000,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Le défibrillateur a été acheté en 2024				
3161	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	1 000,00	-	-	-
3161.01	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations - défibrillateur	1 000,00			
	Une maintenance du défibrillateur doit être provisionnée chaque année				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	-	-	4 850,00	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - Aras			4 850,00	
	Nous participons à l'Aras Junova pour les prestations suivantes : Comité de direction, 1 voix à fr. 250.00; Oasis (guichet de proximité) fr. 5.00 par habitant et Zone bleue (prestations et accompagnement pour toute personne concernée par la toxicomanie) fr. 3.50 par habitant ont été saisie sous la fonction 4 en 2024. Une rectification nous a été transmise par le canton. Elle est transférée sous fonction 5790				
5	PREVOYANCE SOCIALE	145 260,00	-	106 500,00	-
54	FAMILLE ET JEUNESSE	138 650,00	-	105 150,00	-
545	Prestations aux familles	138 650,00	-	105 150,00	-
5450	Prestations aux familles	138 650,00	-	105 150,00	-
3130	Prestations de services de tiers	1 200,00	-	1 200,00	-
3130.01	Prestations de services de tiers - service des inhumations	1 200,00		1 200,00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	134 450,00	-	100 950,00	-
3612.01	Parts aux communes - petite enfance - RéAjy	125 000,00		91 500,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Les coûts des prestations de ce poste sont financés par les parents en fonction de leur revenu; les subventions cantonales et la participation communale. Cette dernière nous est communiquée par la commune boursière d'Yverdon. Elle est calculée en proportion de la population et des prestations dont ont bénéficié les enfants domiciliés dans notre commune. Le montant a été ajusté aux factures 2023				
3612.02	Parts aux communes - AFJ (accueil familial de jour)	9 450,00		9 450,00	
	L'accueil familial de jour est facturé par l'ARAS pour fr. 16.52 à l'habitant				
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	500,00	-	500,00	-
3636.01	Subventions accordées à l'ass. Escapade	500,00		500,00	
	Nous louons le local du Tennis club afin de le mettre à disposition pour l'association l'Escapade (activités proposées aux personnes de plus de 55 ans de notre village)				
3637	Subventions accordées aux ménages privés	2 500,00	-	2 500,00	-
3637.01	Subventions accordées aux ménages privés - 100 kg déchets enfants	1 500,00		1 500,00	
	Nous versons une contrepartie de 100 kg de déchets aux enfants de moins de 3 ans				
3637.02	Subventions accordées aux ménages privés - cours de musique	1 000,00		1 000,00	
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	6 610,00	-	1 350,00	-
571	Aide sociale et domaine de l'asile	1 100,00	-	1 100,00	-
5710	Aides, non mentionné ailleurs	1 100,00	-	1 100,00	-
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	1 100,00	-	1 100,00	-
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	1 100,00		1 100,00	
	Les cotisations concernent transports handicap, arfec etc...				
579	Assistance, non mentionné ailleurs	5 510,00	-	250,00	-

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
5790	Administration des services sociaux	5 510,00	-	250,00	-
3130	Prestation de services de tiers	100,00	-	100,00	-
3130.01	cotisations	100,00		100,00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	5 260,00	-	-	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - Aras	5 260,00		-	
	Nous participons à l'Aras Junova pour les prestations suivantes : Comité de direction, 1 voix à fr. 250.00; Oasis (guichet de proximité) fr. 5.00 par habitant et Zone bleue (prestations et accompagnement pour toute personne concernée par la toxicomanie) fr. 3.50 par habitant. Ce montant a été comptabilisé sous fonction 4900 lors du budget 2024 selon commentaire.				
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	150,00	-	150,00	-
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - probation	150,00		150,00	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	134 250,00	2 000,00	129 600,00	3 000,00
61	CIRCULATION ROUTIERE	83 950,00	2 000,00	95 400,00	3 000,00
615	Routes communales	83 950,00	2 000,00	95 400,00	3 000,00
6150	Routes communales	83 950,00	-	95 400,00	-
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	1 500,00	-	6 000,00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures voirie	1 500,00		6 000,00	
	Aucun gros achat n'est prévu				
3105	Denrées alimentaires	550,00	-	-	-
3105.01	Denrées alimentaires - coup de balai	550,00		-	
3111	Machines, appareils et véhicules	2 000,00	-	20 000,00	-
3111.01	Achat machines, outils et divers voirie	2 000,00		20 000,00	
	idem				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	10 300,00	-	13 800,00	-
3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA Eclairage public	10 000,00		13 500,00	
	Avec les lampadaires LED, nous devrions diminuer le montant de l'éclairage. Nous ajusterons les montants réels en 2025				
3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA électricité "hangar"	300,00		300,00	
	Le hangar est utilisé comme local de voirie. Il est donc comptabilisé dans la fonction routes communales.				
3134	Primes d'assurances choses	900,00	-	1 000,00	-
3134.01	Primes d'assurances chose - véhicule	350,00		500,00	
	Les assurances pour le tracteur de la voirie et la prime du couvert à vélo se trouvent dans ce compte				
3134.02	Primes d'assurances bâtiment - hangar	500,00		500,00	
3134.03	Primes d'assurances bâtiment - couvert à vélo	50,00			
3141	Entretien des routes	40 000,00	-	33 000,00	-
3141.01	Entretien des routes	15 000,00		20 000,00	
	Ce montant comprend, entre autre, l'épavage des bords de routes (2 à 3 fois) ainsi qu'un montant de fr. 5'000.00 de pontages de fissures et divers				
3141.02	Signalisation routière et éclairage public	22 000,00		10 000,00	
	Ce compte comprend les prestations Luminis de fr. 4'914.15 (contrat de maintenance sur 125 points lumineux comprenant remplacement des sources lumineuses, des fusibles dans les 5 jours ouvrables, nettoyage des luminaires, contrôle sommaire des candélabres et du pilier public entre autre) ainsi que fr. 1'000.00 pour la télégestion de l'éclairage public. Un montant de fr. 12'000,00 est également compté pour la mise en place du 30 km/heure à la rue du Cossaux et des Uttins. Le reste est pour les imprévus				
3141.03	Entretien des routes, déneigement	3 000,00		3 000,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	590,00	-	-	-
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles - nettoyage arrêt de bus	590,00		-	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	1 800,00	-	1 800,00	-
3151.01	Entretien de machines	1 000,00		1 000,00	
3151.02	Entretien des véhicules	800,00		800,00	
3192	Indemnisations de droit	1 000,00	-	-	-
3192.01	Indemnisations de droit - servitude armée	1 000,00		-	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	17 000,00	-	17 000,00	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales	17 000,00		17 000,00	
	Une partie du salaire de notre employé communal est ventilé dans ce compte ainsi que la participation des machines facturée par la commune de Treykovagnes				
3940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	8 310,00	-	2 800,00	-
3940.01	Imputations internes - intérêts lumineux - mur - route	8 310,00		2 800,00	
	Les intérêts des dettes se comptabilisent tous sous 9610.3401. La part des intérêts concernant les lumineux est ressortie dans ce compte				
6151	Places de stationnement	-	2 000,00	-	3 000,00
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	2 000,00	-	3 000,00
4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - macarons	-	2 000,00	-	3 000,00
	Notre système de stationnement prévoit 49 places dans tout le village. maximum 3 heures possibles et jours fériés libres. Au-delà, des macarons sont en vente pour fr. 1.00 par jour. Le montant a été ajusté aux comptes 2023				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
62	TRANSPORTS PUBLICS	50 300,00	-	34 200,00	-
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	50 300,00	-	34 200,00	-
6290	Transports publics régionaux	50 300,00	-	34 200,00	-
3621	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	50 300,00	-	34 200,00	-
3621.01	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons - part au déficit des transports	50 300,00		34 200,00	
	Ce montant correspond à notre contribution financière pour les lignes de trafic régional. Il nous est communiqué par le Canton. Une forte augmentation est constatée suite à une augmentation des bus				
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	482 620,00	463 610,00	507 250,00	480 950,00
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	208 000,00	208 000,00	228 900,00	228 900,00
710	Approvisionnement en eau	208 000,00	208 000,00	228 900,00	228 900,00
7100	Approvisionnement en eau	208 000,00	208 000,00	228 900,00	228 900,00
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	170 900,00	-	197 900,00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	500,00		500,00	
3101.02	Achat d'eau pour revente	170 400,00		197 400,00	
	Le prix de l'eau a été ajusté à la consommation de 83'000 m3 (en 2024 87'438 m3) et à la diminution du prix d'achat annoncé par la Sagenord à fr. 2.00 + TVA. (2021 fr. 1.60 - 2022 fr. 1.90 - 2023 fr. 1.90 - 2024 fr. 2,20)				
3143	Entretien d'autres travaux de génie civil	22 000,00	-	22 000,00	-
3143.01	Entretien réseau d'eau	12 000,00		12 000,00	
	Il est prévu un montant de fr. 10'000.00 pour le changement de 16 compteurs. Le solde est pour l'entretien courant				
3143.02	Entretien réseau d'eau - réparation fuites	10 000,00		10 000,00	
	Une provision est budgétisée chaque année pour les fuites				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3181	Perte sur créances effectives	500,00	-	500,00	-
3181.01	Perte sur créances effectives	500,00		500,00	
	Les pertes sur la facturation de l'eau doivent être attribuées au compte de fonction respectif et ne peuvent plus être mises dans l'administration générale.				
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	3 500,00	-	3 500,00	-
3300.01	Amort. extension conduite d'eau (préavis 13/21 fr. 98'000.00 - 2052)	3 500,00		3 500,00	
3510	Attributions aux financements spéciaux	6 100,00	-	3 500,00	-
3510.01	Attributions aux financements spéciaux	6 100,00		3 500,00	
	Afin d'équilibrer la fonction de l'eau, nous attribuons la différence sur le compte des financements spéciaux				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	5 000,00	-	5 000,00	-
3612.01	Parts aux communes - contrôle	5 000,00		5 000,00	
	Les auto contrôles de l'eau effectués par la commune d'Yverdon seront doublés dès 2024				
4120	Patentes et concessions, vente d'eau		205 000,00		220 600,00
4120.01	Vente d'eau		205 000,00		220 600,00
	Nous vendrons le m3 d'eau au prix de fr. 2.70 + TVA (74'000 m3) idem 2024				
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service		3 000,00		3 000,00
4240.01	Taxes d'utilisation - location compteurs		3 000,00		3 000,00
4510	Prélèvements sur financements spéciaux		-		5 300,00
4510.01	Prélèvements sur financements spéciaux - eau (domaine autofinancé)				5 300,00

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Afin d'équilibrer la fonction de l'eau, nous prélevons la différence sur le compte des financements spéciaux				
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	171 760,00	173 760,00	165 600,00	165 600,00
720	Traitements des eaux usées	171 760,00	173 760,00	165 600,00	165 600,00
7200	Traitements des eaux usées	171 760,00	173 760,00	165 600,00	165 600,00
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	3 100,00	-	4 000,00	-
3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA chaussée de Treyco	2 600,00		2 000,00	
	Nous avons besoin d'électricité pour la station de relevage de la chaussée de Treycovagnes. Le montant a été ajusté aux comptes 2024. Une partie est refacturée à la commune de Treycovagnes dans les revenus				
3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds piquet permanence INOPIA	-		2 000,00	
	Un piquet permanence avait été créé afin d'obtenir de l'électricité en urgence en cas de pénurie. Il a été dénoncé				
3120.03	Alimentation et élimination de biens-fonds énergie relevage	500,00			
3143	Entretien d'autres travaux de génie civil	30 000,00	-	17 000,00	-
3143.01	Entretien des canalisations	30 000,00		17 000,00	
	Nous budgétisons du curage dans le secteur En Fouet et Es Perreyres pour fr. 11'000.00; la création d'une chambre pour les eaux claires et les eaux usées au Chemin du Ruz pour fr. 12'500,00; la modification dans 3 chambres mixtes pour fr. 5'600,00 (entre le refuge et la route En Fouet) ainsi que divers entretiens				
3181	Perte sur créances effectives	500,00	-	500,00	-
3181.01	Perte sur créances effectives épuration	500,00		500,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Les pertes sur la facturation de l'épuration doivent être attribuées au compte de fonction respectif et ne peuvent plus être mises dans l'administration générale.				
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	66 000,00	-	66 000,00	-
3300.01	Amortissement conduites ec/eu (préavis 05/17 2018-2047)	38 500,00		38 500,00	
	Des travaux d'assainissement des eaux claires et usées en zones S2 et S3 ont été effectués selon le préavis ci-dessus. Le montant sera amorti d'ici 2047				
3300.02	Amortissement Step réhabilitation (préavis 07/18 2019-2054)	27 500,00		27 500,00	
	Nous participons à la rénovation de la step d'Yverdon. Une clé de répartition a été déterminée à 2.6 % de l'investissement total				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	51 200,00	-	46 400,00	-
3612.01	Taxe micropolluants			5 100,00	
	La confédération prélève, depuis 2016, auprès des Steps, une taxe fédérale sur les eaux usées de fr. 9.00 par habitant raccordé. Suite à notre participation aux travaux de la station d'épuration d'Yverdon (préavis 07/18) nous sommes, dès 2025, dispensés de payer cette taxe. En effet, les travaux comprenaient également le traitement des micropolluants.				
3612.02	Station d'épuration d'Yverdon	51 200,00		41 300,00	
	La Commune de Chamblon participe aux frais effectifs de la gestion, d'entretien et d'exploitation au prorata du volume d'eaux usées traitées annuellement. Les frais ci-dessus concernent les dispositifs de transport utilisés par la Commune raccordée (collecteurs, STAP, ouvrages), le traitement des eaux usées (STEP) et l'élimination finale des boues. 74'219 m3 ont été traitées en 2023. Le prix est annoncé à 69 ct/m3				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	20 960,00	-	31 700,00	-
3940.01	Imputations internes - intérêts Step et réseau d'épuration	20 960,00		31 700,00	
	Les intérêts des dettes se comptabilisent tous sous 9610.3401. Nous avons ressorti en imputation interne les frais concernant la fonction épuration.				
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	162 460,00	-	148 700,00
	Trois taxes distinctes sont facturées :				
4240.01	Taxe annuelle sur conduites EU		36 360,00		34 000,00
	Selon le nouveau règlement de l'épuration, nous facturons une taxe au m3 pour l'entretien des canalisations des eaux usées. Le montant a été budgétisé à 60 centimes. (50 centimes en 2024)				
4240.02	Taxe annuelle d'utilisation EU		110 000,00		98 600,00
	Ce montant comprend les m3 utilisés et est budgétisé à fr. 1,75 pour 2025 (fr. 1,45 en 2024).				
4240.03	Taxe annuelle sur conduite EC		16 100,00		16 100,00
	Selon l'annexe au règlement d'épuration, la taxe à la surface au sol de 50 centimes/m2 a été prélevée pour l'entretien des canalisations				
4510	Prélèvements sur financements spéciaux		10 450,00		16 050,00
4510.01	Prélèvements sur financements spéciaux - épuration (domaine autofinancé)		10 450,00		16 050,00
	Afin d'équilibrer la fonction de l'épuration, nous prélevons la différence sur le compte des financements spéciaux				
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	850,00	-	850,00
4612.01	Participation Treykovagnes - chaussée de Treyco	-	850,00	-	850,00

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	La commune de Treycovagnes participe aux frais de pompage sur la chaussée de Treycovagnes. Une répartition leur est facturée.				
73	GESTION DES DECHETS	77 850,00	77 850,00	76 450,00	76 450,00
730	Gestion des déchets	77 850,00	77 850,00	76 450,00	76 450,00
7300	Gestion des déchets urbains	67 750,00	77 750,00	66 350,00	76 350,00
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	2 000,00	-	2 000,00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures machines et outillage	2 000,00		2 000,00	
3130	Prestation de service de tiers - ordures ménagères	43 500,00	-	43 500,00	-
3130.01	Prestation de service de tiers - traitement des ordures au poids	7 700,00		7 700,00	
3130.02	Prestation de service de tiers - transport des ordures	7 500,00		7 500,00	
3130.03	Prestation de service de tiers - traitement et transports autre	16 500,00		16 500,00	
3130.04	Prestation de service de tiers - gestion des déchets	11 800,00		11 800,00	
3132	Honoraires conseils externes, expertises	1 250,00	-	1 250,00	-
3132.01	Honoraires conseils externes - frais communication	1 250,00		1 250,00	
3134	Primes d'assurances choses	1 400,00	-	1 400,00	-
3134.01	Assurance déchetterie	1 400,00		1 400,00	
3144	Entretien des bâtiments, immeubles, postes de collecte	2 200,00	-	2 200,00	-
3144.01	Entretien déchetterie nettoyage	2 200,00		2 200,00	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	4 000,00	-	4 000,00	-
3151.01	Entretien de machines, appareils, déchets	4 000,00		4 000,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Nous avons diminué l'entretien des cuves qui ne se fait plus avec le programme Clean cuves mais par l'intermédiaire des employés communaux				
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	5 400,00	-	4 000,00	-
3158.01	Entretien des immobilisations incorporelles logiciels	5 400,00		4 000,00	
	Les maintenances de logiciels se trouvent dans ce compte. Le montant a été ajusté aux comptes 2024				
3181	Pertes sur créances effectives	200,00	-	200,00	-
3181.01	Pertes sur créances effectives	200,00		200,00	
	Les pertes sur la facturation des déchets doivent être attribuées au compte de fonction respectif et ne peuvent plus être mises dans l'administration générale.				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	7 800,00	-	7 800,00	-
3612.01	Commune de Treykovagnes - employés communaux déchets	5 800,00		5 800,00	
	Une partie de la facturation des employés communaux de Treykovagnes est attribuée à la fonction des déchets				
3612.02	Commune de Treykovagnes - employés communaux encombrants	2 000,00		2 000,00	
	Une partie de la facturation des employés communaux de Treykovagnes est attribuée à la fonction des déchets - encombrants				
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service		72 000,00		69 200,00
4240.01	Taxes d'utilisation des ordures ménagères - au poids		30 800,00		33 000,00
	La taxe pondérale a été augmentée de fr. 0,05 soit fr. 0,80 le kg				
4240.02	Taxes d'utilisation des ordures ménagères - forfaitaires		40 400,00		35 400,00
	La taxe forfaitaire a été augmentée à fr. 80.00 par habitant. (fr. 70,00 en 2024)				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
4240.03	Taxes d'utilisation des ordures ménagères - encombrants		800,00		800,00
4250	Vente		450,00		500,00
4250.01	Vente carte moloks		450,00		500,00
4260	Remboursements de tiers et prestations de services		5 300,00		3 650,00
4260.01	Participation de tiers - retrocession verre, pet		5 300,00		3 650,00
	Le montant a été ajusté aux comptes 2024				
4510	Prélèvements sur financements spéciaux		-		3 000,00
4510.01	Prélèvements sur financements spéciaux - déchets (domaine autofinancé)				3 000,00
	Afin d'équilibrer la fonction des déchets, nous prélevons la différence sur le compte des financements spéciaux				
7301	GESTION DES DECHETS NON URBAINS	10 100,00	100,00	10 100,00	100,00
	Le poste du clos d'équarrissage est totalement refacturé aux personnes qui utilisent le service				
3130	Prestation de service de tiers - décharge	10 100,00	-	10 100,00	-
3130.01	Prestation de service de tiers - déchets verts broyage	10 000,00		10 000,00	
3130.02	Prestation de service de tiers - déchets carnés (clos)	100,00		100,00	
4260	Remboursement de tiers et prestations de service		100,00		100,00
4260.01	Remboursement de tiers et prestations de service - facturation déchets carnés		100,00		100,00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	6 400,00	-	6 400,00	-
771	Cimetières, crématoires	6 400,00	-	6 400,00	-
7710	Cimetières, crématoires	6 400,00	-	6 400,00	-

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	300,00	-	300,00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures cimetièrè	300,00		300,00	
3140	Entretien des terrains	3 800,00	-	3 800,00	-
3140.01	Entretien des terrains - tonte cimetièrè	3 800,00		3 800,00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	2 300,00	-	2 300,00	-
3612.01	Commune de Treykovagnes	2 300,00		2 300,00	
	Une partie de la facturation des employés communaux de Treykovagnes est attribuée à la fonction du cimetièrè				
79	Aménagement du territoire	18 610,00	4 000,00	29 900,00	10 000,00
790	Aménagement du territoire	18 610,00	4 000,00	29 900,00	10 000,00
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	18 610,00	4 000,00	29 900,00	10 000,00
3102	Imprimés et publication	1 200,00	-	1 200,00	-
3102.01	Parution FAO mise à l'enquête	1 200,00		1 200,00	
3130	Prestations de services de tiers	-	-	12 000,00	-
3130.01	Prestations de services de tiers - archives permis de construire	-		12 000,00	
	La numérisation des dossiers de permis de construire a été effectuée en 2024 pour un montant de fr. 12'900,00				
3132	Honoraires et frais d'expertises	5 500,00	-	5 500,00	-
3132.01	Honoraires et frais d'expertises - avocats et géomètres	5 000,00		5 000,00	
	Des frais d'honoraires sont budgétisés en provision de projets non définis				
3132.02	Honoraires et frais d'expertises - contrôle de chantiers	500,00		500,00	
	Les contrôles de chantiers effectués sont budgétisés dans ce compte				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	11 910,00	-	11 200,00	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - prestations bureau technique	4 600,00		4 600,00	
	La Ville d'Yverdon, par l'intermédiaire de son bureau technique, nous facture le travail de contrôle des mises à l'enquête déposées dans notre commune ainsi que fr. 2.00 par habitant de forfait annuel				
3612.02	Parts aux communes - AggloY	7 310,00		6 600,00	
	Ce montant nous est communiqué par le bureau d'agglomération. Notre participation aux frais de fonctionnement est de fr. 6'580,00 et la participation aux frais d'études fr. 730,00				
4210	Emoluments pour actes administratifs		4 000,00		10 000,00
4210.01	Emoluments pour actes administratifs		4 000,00		10 000,00
	Ces montants correspondent aux frais liés aux mises à l'enquête ou dispenses d'enquête refacturés aux propriétaires. Le montant a été ajusté aux comptes 2023				
8	ECONOMIE PUBLIQUE	5 250,00	500,00	7 800,00	1 100,00
82	SYLVICULTURE	4 550,00	500,00	6 500,00	500,00
820	Sylviculture	4 550,00	500,00	6 500,00	500,00
8200	Sylviculture	4 550,00	500,00	6 500,00	500,00
3140	Entretien des terrains	4 000,00	-	5 000,00	-
3140.01	Entretien des terrains - soins culturaux rideaux abri	4 000,00		5 000,00	
	Il est prévu l'entretien des 2 rideaux abris dont nous sommes propriétaires				
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	550,00	-	1 500,00	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - triage et garde forestier	550,00		600,00	
	Le triage nous a transmis notre participation				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3612.02	Parts aux communes et associations intercommunales			900,00	
	Une journée, pour les 60 ans du triage, a été organisée en 2024. Il n'y a pas lieu de mettre un montant pour 2025				
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	500,00	-	500,00
4612.01	Dédommagements des communes - remboursement triage	-	500,00	-	500,00
84	TOURISME	700,00	-	1 300,00	600,00
840	Tourisme	700,00	-	1 300,00	600,00
8400	Tourisme	700,00	-	1 300,00	600,00
3130	Prestations de service de tiers	700,00	-	700,00	-
3130.01	Prestations de service de tiers - coti	700,00		700,00	
	Nous participons à la promotion touristique de la région pour fr. 1.20 par habitant				
3602	Parts de revenus destinées aux communes et associations intercommunales	-	-	540,00	-
	Parts de revenus destinées aux communes et associations intercommunales -				
3602.01	taxes de séjour			540,00	
	Ce compte ne sera plus utilisé suite à la fermeture du Rbnb				
3930	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	-	-	60,00	-
3930.01	Imputations internes frais administratifs taxes de séjour			60,00	
	idem				
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	-	-	600,00
4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxes de séjour	-	-	-	600,00
	Nous n'encaisserons probablement plus de taxes de séjour car, le Rbnb a fermé en 2024				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
9 FINANCES ET IMPOTS		952 870,00	2 016 780,00	772 210,00	1 715 300,00
91	IMPOTS	10 000,00	1 280 150,00	16 500,00	1 329 950,00
910	Impôts	10 000,00	1 280 150,00	16 500,00	1 329 950,00
9100	Impôts	10 000,00	1 280 150,00	16 500,00	1 329 950,00
3181	Pertes sur créances effectives, défalcatons	10 000,00	-	16 500,00	-
3181.01	Pertes sur créances effectives, défalcatons	10 000,00		16 500,00	
	Une moyenne sur 3 ans a été calculée concernant la perte sur les impôts communaux. Lors des comptes, ce montant nous est communiqué par le Canton				
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques		900 000,00		970 000,00
4000.01	Impôts sur le revenu, personnes physiques		900 000,00		970 000,00
	Les impôts sur le revenu sont calculés sur la moyenne des recommandations du Canton.				
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques		169 000,00		169 000,00
4001.01	Impôts sur la fortune, personnes physiques		169 000,00		169 000,00
	Les impôts sur la fortune sont calculés selon les recommandations du Canton et sur les années précédentes				
4002	Impôts à la source, personnes physiques		20 700,00		18 400,00
4002.01	Impôts à la source, personnes physiques		20 700,00		18 400,00
	Le montant a été ajusté sur une moyenne de 3 ans				
4010	Impôts sur les bénéfices, personnes morales		20 800,00		13 500,00
4010.01	Impôts sur les bénéfices, personnes morales		20 800,00		13 500,00

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	Une moyenne sur 3 ans a été calculée concernant les impôts sur le bénéfice.				
4011	Impôts sur le capital, personnes morales		500,00		550,00
4011.01	Impôts sur le capital, personnes morales		500,00		550,00
	Une moyenne sur 3 ans a été calculée concernant les impôts sur le capital				
4019	Autres impôts directs, personnes morales		1 400,00		1 400,00
4019.01	Autres impôts directs, personnes morales complément sur immeuble		1 400,00		1 400,00
	Une moyenne sur 3 ans a été calculée				
4021	Impôts fonciers		102 400,00		100 800,00
4021.01	Impôts fonciers		102 400,00		100 800,00
4023	Droits de mutation		49 300,00		41 300,00
4023.01	Droits de mutation		49 300,00		41 300,00
	Une moyenne sur 3 ans a été calculée concernant les droits de mutation				
4033	Impôts sur les chiens		3 850,00		4 000,00
4033.01	Impôts sur les chiens		3 850,00		4 000,00
	Un impôt communal de fr. 100.00 par chien est comptabilisé dans ce compte. Le montant a été ajusté selon les comptes 2023				
4120	Patentes et concessions		200,00		400,00
4120.02	Patentes et concessions - patente boissons		200,00		400,00
4429	Autres revenus de participation		12 000,00		10 600,00
4429.01	Autres revenus de participation - intérêts de retard impôts		12 000,00		10 600,00

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	867 320,00	562 630,00	677 010,00	218 200,00
930	Péréquation financière et compensation des charges	867 320,00	562 630,00	677 010,00	218 200,00
9300	Péréquation financière et compensation des charges	867 320,00	562 630,00	677 010,00	218 200,00
3621	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	544 440,00	-	306 700,00	-
3621.01	Péréquation financière - cohésion sociale	544 440,00		306 700,00	
	La participation à la cohésion sociale (PCS) vise à faire participer les communes au financement des dépenses en faveur de la cohésion sociale cantonale. Un montant de fr. 970,00 par habitant est facturé par le canton.				
3622	Péréquation financière et compensation des charges aux communes	322 880,00	-	370 310,00	-
3622.01	Péréquation financière - alimentation			370 310,00	
	Le fonds de péréquation intercommunal comprend trois couches de subventionnement et trois plafonds. Les montants versés sont financés par les communes proportionnellement à la valeur de leur points d'impôt péréquatif. Ce montant concerne l'année 2024 pour la dernière fois				
3622.02	Péréquation financière - NPIV couche de la population	257 440,00			
	La nouvelle péréquation (NPIV) comprend une charge selon la population. Il est facturé à chaque commune un montant sur la base de paliers de population progressifs : plus la population d'une commune est élevée moins elle paie de francs par habitant. Pour notre commune : fr. 460,00 par habitant. (jusqu'à 1000 habitants)				
3622.03	Péréquation financière - NPIV compensation des déficits des lignes de trafic urbain	65 440,00			

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
	La nouvelle péréquation (NPV) comprend une compensation des déficits des lignes de trafic urbain. Nous payons fr. 117,00 par habitant pour financer cette compensation. Ce montant était calculé fr. 101,00 par habitant dans le bilan global. Il est donc constaté une augmentation des déficits des entreprises de transports.				
4622	Péréquation financière et compensation des charges des communes		562 630,00		218 200,00
4622.01	Péréquation financière - population, solidarité et dépenses thématiques				218 200,00
	Notre commune encaisse un montant de fr. 218'200.00 de péréquation et l'alimente à hauteur de fr. 370'310.00. Nous sommes donc déficitaires de fr. 152'110.00 pour l'année 2024				
4622.02	Péréquation des ressources R - solidarité principale NPV		501 700,00		
	Ce pilier de la nouvelle péréquation vise à atténuer les disparités fiscales entre les communes. Le RFS (revenu fiscal standardisé) correspond au revenu théorique que chaque commune générerait si elle appliquait le coefficient d'imposition moyen cantonal (67,6) ainsi qu'un taux standard de 1/00 pour l'impôt foncier.				
4622.03	Péréquation des ressources R - prélèvements conjoncturels NPV		60 930,00		
	Toutes les communes versent dans un pot commun 50 % des recettes issues des droits de mutation, de l'impôt sur les successions et les donations et de l'impôt sur le gain immobilier, ainsi que 30 % de l'impôt frontaliers. Après déduction du coût de gestion du système de péréquation les montants restants sont répartis en francs par habitants entre les communes.				
	En résumé, nous versons fr. 322'887,00 en compensation des charges particulières des villes (V) et encaissons fr. 562'640,00 de péréquation des ressources. Nous sommes donc bénéficiaires de la péréquation pour fr. 239'753,00,				

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES		87 300,00		77 300,00
950	Parts aux recettes, autres		87 300,00		77 300,00
9500	Parts aux recettes, autres	-	87 300,00	-	77 300,00
4290	Autres taxes	-	18 000,00	-	18 800,00
4290.01	Autres taxes - usage du sol		18 000,00		18 800,00
	Ce montant concerne la redevance votée par le Conseil Général sur 0.07 ct/kWh retenus des factures d'électricité. Le montant a été ajusté aux comptes 2023				
4601	Parts aux revenus des cantons et concordats		69 300,00		58 500,00
4601.01	Parts aux revenus des cantons et concordats - RFFA		1 950,00		2 600,00
	Suite à la réforme fiscale et le financement de l'AVS, ce montant correspond à notre part sur les entreprises établies dans notre commune. Il nous est communiqué par le Canton selon plusieurs indicateurs lors des comptes.				
4601.02	Parts aux revenus des cantons et concordats - gains immobiliers		30 550,00		24 900,00
	Une moyenne sur 3 ans a été calculée concernant les gains immobiliers				
4601.03	Parts aux revenus des cantons et concordats - impôt frontaliers		36 800,00		31 000,00
	L'impôt frontaliers a été ajusté aux comptes 2023				
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	75 550,00	86 700,00	78 700,00	89 850,00
961	Intérêts	74 350,00	86 700,00	77 500,00	89 850,00
9610	Intérêts	74 350,00	86 700,00	77 500,00	89 850,00
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	74 350,00	-	77 500,00	-
3401.01	Intérêts passifs des engagements financiers-épuration BCV 5426.11.56	1 980,00		2 200,00	
3401.02	Intérêts passifs des engagements financiers-épuration BCV 5435.80.15	2 580,00		6 650,00	
3402.03	Intérêts passifs des engagements financiers-épuration BCV 5435.80.19	3 930,00		5 710,00	
3401.04	Intérêts passifs des engagements financiers-épuration BCV 5476.92.39	6 190,00		9 020,00	
3401.05	Intérêts passifs des engagements financiers-épuration BCV 5428.21.90	6 280,00		8 120,00	

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3401.06	Intérêts passifs des eng. financiers- point d'eau Raiffeisen 44517.34	5 500,00		6 630,00	
3401.07	Intérêts passifs des eng. financiers- point d'eau BCV 5498.05.41	4 400,00		4 500,00	
3401.08	Intérêts passifs des eng. financiers- point d'eau postfinance PF00685	10 170,00		10 170,00	
3401.09	Intérêts passifs des eng. financiers- point d'eau BCV 5612.25.49	21 150,00		21 700,00	
3401.10	Intérêts passifs des eng. financiers - luminaires EP BCV 5625.36.32	1 900,00		2 800,00	
3401.11	Intérêts passifs des eng. financiers - Zone 30 BCV 5626.87.82 (30,27%)	2 650,00			
3401.12	Intérêts passifs des eng. financiers - refuge BCV 5626.87.82 (25,68%)	3 860,00			
3401.13	Intérêts passifs des eng. financiers - mur BCV 5626.87.82 (44,05%)	2 260,00			
3401.14	Intérêts passifs des eng. financiers - route RC274 BCV 5648.65.21	1 500,00			
4420	Dividendes		12 350,00		12 350,00
4420.01	Dividendes Romande énergie et autres		12 350,00		12 350,00
4940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques		74 350,00	-	77 500,00
4940.01	Imputations internes intérêts épuration		20 960,00		31 700,00
	Nous avons ventilé les intérêts concernant l'épuration dans la fonction concernée "7200"				
4940.02	Imputations internes intérêts point d'eau		41 220,00		43 000,00
	Nous avons ventilé les intérêts concernant le point d'eau dans les fonctions concernées - 2180 9 % - 2199 71 % - 3410 20 %				
4940.03	Imputations internes intérêts luminaire EP et route		8 310,00		2 800,00
	Nous avons ventilé les intérêts concernant les luminaires de l'éclairage public ainsi que ceux de la route et du mur dans la fonction concernée route "6150"				
4940.05	Imputations internes intérêts refuge		3 860,00		
	Nous avons ventilé les intérêts concernant le refuge dans la fonction concernée loisirs "3420"				
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	1 200,00	-	1 200,00	-

Commune de Chamblon

 BUDGET 2025		Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Budget charges 2024 MCH2	Budget revenus 2024 MCH2
3420	Acquisition et administration de capital	1 200,00	-	1 200,00	-
3420.01	Acquisition et administration de capital - frais bancaires	1 000,00		1 000,00	
3420.02	Acquisition et administration de capital - frais twint et sumup	200,00		200,00	
	Total des charges et des revenus	3 350 400,00	3 267 770,00	3 111 340,00	2 981 090,00
	Résultat: Excédent de revenus				
	Résultat: Excédent de charges		82 630,00		130 250,00
	Totaux	3 350 400,00	3 350 400,00	3 111 340,00	3 111 340,00